

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Ouverture de la piscine d'Erguël

La piscine d'Erguël ouvrira samedi 22 mai, à l'occasion du week-end prolongé de Pentecôte. Cette ouverture coïncide, non seulement avec le retour des beaux jours mais également avec la fermeture du bassin de natation situé dans le complexe des halles de gymnastique. Pour profiter au mieux de la saison à venir, il est vivement conseillé d'acheter un Pass'Sport. Ce document est en vente à la caisse municipale (se munir d'une photo passeport) et il permet – pour le prix de CHF. 55.- pour les étudiants et AVS et de CHF 80.- pour les adultes – d'accéder sans limitation aux installations sportives de Saint-Imier, soit la piscine d'Erguël, le bassin de natation et la patinoire d'Erguël. La durée de validité du Pass'Sport est de douze mois dès la date de son achat. Cette offre très attractive s'adresse bien sûr aux habitants de Saint-Imier, mais également à toutes les personnes extérieures à la commune. Pour mémoire, rappelons que tous les jeunes jusqu'à 18 ans révolus des communes de Courtelary, Cormoret, Villeret, Sonvilier, Renan et Saint-Imier, reçoivent gracieusement ce précieux sésame. S'ils n'en étaient pas encore nantis, ils seraient priés de s'adresser à leur administration respective.

Les utilisateurs de la piscine d'Erguël sont priés de se conformer aux prescriptions affichées à l'entrée. Cet endroit sera ouvert durant le mois de mai entre 9 h 00 et 19 h 00, une heure de plus durant les mois de juin, juillet et août, alors que le mois de septembre verra s'appliquer l'horaire initial.

Saint-Imier, mardi 18 mai 2010
(cm)